



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° AG2022/01/17/1 portant sur

L'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 DECEMBRE 2021

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
du 17 janvier 2022

PRÉSENTS

Monsieur THOMSEN Jean-Pascal – Inspecteur des finances publiques - Division pilotage de l'action économique – représentant M. Claude BRECHARD **Directeur départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**,

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, LECHACKZINSKI Anne – Secrétaire, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CARLADOUS Laure, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUPHIL Thierry, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Matthieu, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

EN VISIOCONFERENCE

Monsieur FLORY Pierre-Gil -Directeur adjoint des interventions et de la coordination de l'État (DICE) - **représentant de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Madame GLEIZES Sophie - Cheffe du Service économique de l'État en région – Tutelle des réseaux consulaires – **Direction régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**

Monsieur NASSIF Anis – Trésorier, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, BATEL Claude, CALVIERA Stéphanie, CHAUMIER Eric, DUMAS Philippe, GRECH Stéphane, JASSET Marc, PALLANCA Charles, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, **Membres Élus Titulaires.**

56 Membres participants en présentiel et à distance, le quorum de 33 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.



EXCUSÉS

Messieurs ESTEVE Dominique KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Monsieur DI NATALE Paul Marie, **Vice-Président Honoraire**

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, COURTADE Anny, LEROY Anne, MOULARD Patrick, NOIRAY Florent, RENAUDI Philippe, **Membres Élus Titulaires.**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, **Présidents honoraires**

Monsieur VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**



VU

- ▶ Les articles 53 et 56 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;

CONSIDERANT

- ✚ Que conformément à l'article 56 du Règlement intérieur, chaque séance de l'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ;
- ✚ Que conformément à l'article 53, 2^{ème} alinéa, du Règlement intérieur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance de l'Assemblée Générale, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- ✚ Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 décembre 2021 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus et au Préfet de Région le 12 janvier 2022, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 17 janvier 2022 ;

DÉCIDE

- ▶ D'approuver sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procès-verbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 64

Nombre de participants à la séance : 56 (quorum : 33, atteint)

Nombre de départs : 0

Nombre de votes exprimés : 45 (quorum : 33, atteint)

Abstention : 11

Contre : 0

Pour : 45

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 17 janvier 2022

Le Secrétaire

Anne LECHACZYNSKI



Le Président

Jean-Pierre SAVARINO